

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ABONNEMENTS MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Rue de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION

43, rue de la République, 43

LES MANUSCRITS NON INSCRITS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RÉGIME

EN DÉPARTEMENTS LITTÉRATURE

6 mois, 5 fr.; 1 an, 10 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

6 mois, 6 fr.; 1 an, 12 fr.; 1 an, 25 fr.

Nos lecteurs et surtout nos lectrices ont dû suivre avec un intérêt toujours croissant les péripéties de notre très émouvant feuilleton **ROCAMBOLE**; les infortunes de Jeanne de Balder, de Gerise, de Fernand Rocher, de Léon Rolland, de la Baccarat, ont dû faire battre bien des cœurs, ainsi que la lutte entre sir Williams, le génie du mal, et le comte Armand de Kergaz.

Aujourd'hui l'œuvre célèbre de Ponson du Terrail entre dans une nouvelle phase : **Rocambole**, dont le rôle n'a été jusqu'à présent que relégué au second plan, va entrer en scène et accomplir ces fameux exploits, qui ont fait le succès immense de l'œuvre de Ponson du Terrail.

Club des Valets de Cœur

seconde partie de notre si intéressant feuilleton, nous ménage d'étonnantes surprises, des situations dramatiques et étonnantes, et nous sommes assurés que cette publication obtiendra, auprès de nos lecteurs et lectrices, un succès encore plus grand que le commencement, pourtant si mouvementé, de **ROCAMBOLE**.

Après-demain, mercredi, commencera **LE CLUB DES VALETS DE CŒUR**

PROPOS DU LUNDI

Nous voici donc avec un monument de plus : la fontaine Bartholdi. Est-elle bien à sa place, là n'est plus la question, attendu que la voilà maconnée et cimentée et que lorsqu'on est consolidé de cette façon, c'est pour longtemps. Mais enfin, bien ou mal placé, Lyon a un monument de plus, nous aurions mauvaise grâce de nous en plaindre.

D'autant mieux que nous pouvons nous flatter d'avoir eu celui-là par un singulier coup de hasard. Maintenant que tout est fini, on peut bien dire la vérité.

Eh bien, la vérité est que jamais, au grand jamais Bartholdi n'aurait songé à Lyon en modelant cette femme paisible qui dirige si tranquillement le galop de ses quatre chevaux marins traînant son char où s'amorcellent les coquilles des plages océanes.

Cette femme symbolique, il faut bien que nous en prenions notre parti, ne représente pas plus notre Rhône que notre Saône. C'est la Gironde, la Gironde se mêlant à la mer, — et notre quadrige lyonnais avait été fabriqué à l'intention des Bordelais et des Bordelaises.

Par quel concours de circonstances curieuses sommes-nous devenus les possesseurs — et les payeurs — de l'œuvre devant laquelle Bordeaux s'était dit sans doute : « Je suis trop pauvre pour payer ma gloire » ? C'est ce que nous risquons de ne jamais bien savoir.

Je me rappelle cependant que, dans ce temps-là, l'idée d'acheter la fontaine Bartholdi avait été lancée par un groupe de Lyonnais qui confinent au centre gauche, qui touchent à l'administration, qui ont des ramifications dans l'Université et qui formaient jadis le petit bataillon influent présidant aux destinées de l'ancien *Courrier de Lyon*, celui de Sabatier-Barthens et de Coste-Labaume. C'est à ce groupe-là que nous devons l'honneur et le plaisir de contempler la Gironde sur la place des Terreaux.

Il paraît d'ailleurs que cette acqui-

sition est tout à fait profitable à la cause de l'industrie du plomb repoussé.

Repoussé... par les Bordelais, pourrais-je dire si j'étais en train de manquer de révérence vis-à-vis de ce chef-d'œuvre métallurgique. Mais non. Il paraît que personne ne veut plus entendre parler de ces travaux en plomb repoussé; c'est l'ingénieur représentant les fondeurs qui l'a proclamé solennellement pendant l'inauguration. De sorte qu'en achetant la fontaine qui ne savait plus à quelle ville se vouer, nous avons rendu son essor à une industrie nationale. Allons, tant mieux !

Seulement, ici, j'éprouve quelque inquiétude. Pourquoi donc, si c'est si beau, le plomb repoussé, pourquoi donc personne n'en veut-il plus ? Y aurait-il là quelque serpent sous les fleurs, quelque vice caché dont nous devions plus tard nous apercevoir à nos dépens ?

Dame, je sais bien que rien n'est facile à couper à la scie et même au couteau comme le plomb, — repoussé ou non. Si par quelque belle nuit de brouillard — vous savez, le brouillard qui se coupe lui aussi au couteau, — il arrive que quelques malandrins détachent une jambe de cheval ou une demi-tête des mêmes animaux, il ne faudra pas trop s'étonner. Le plomb vaut cher, et il y a tant d'amateurs pour les tuyaux, qu'il pourrait bien y en avoir aussi pour les sabots de chevaux bien à portée de la scie et de l'égoïne — de l'escocine, comme on dit plus volontiers à Lyon.

Serait-ce cette trop grande facilité au dépeçage qui a dégoûté des statues en plomba la génération moderne ? Toujours est-il que le représentant de ces messieurs les fondeurs nous a chaudement remerciés d'avoir si bien aidé son industrie à sortir du marasme où elle s'enlisait — et aussi, sans doute, d'avoir si bien payé rubis sur l'ongle, à la lyonnaise, un travail qui risquait de figurer indéfiniment dans les laissés pour compte.

Car enfin, — et j'y reviens toujours, parce que c'est un peu agaçant pour notre amour-propre, — ce n'est pas tant une belle fontaine qu'on nous a posée sur la place des Terreaux : ce qu'on nous a surtout posé... vous terminerez vous-même si le cœur vous en dit.

Si encore elle était d'une allure tout particulièrement superbe, cette fontaine Bartholdi, si elle était parfaitement en place et si le sentiment unanime était de l'admiration, je passerais sur bien des choses qui ont précédé son érection. Mais voilà le plus fâcheux. Elle est très discutée. Lourde par derrière, car certainement elle était faite pour être adossée, — pauvrement flanquée de deux candélabres qui la font ressembler à une gigantesque pendule, elle est surmontée d'une statue — la Gironde, il n'y a pas à chercher ailleurs, — qui, au plus haut degré, manque de grandeur, d'allure et de hardiesse. C'est une bonne femme inclinant la tête à droite et regardant en bas comme pour vérifier si son cheval sous verbe est bien attelé, et semblant beaucoup trop persuadée que ces coursiers de métal, en dépit de leur galop, ne s'embaleront jamais et, jusqu'à la fin de la place des Terreaux, resteront figés dans leur coulée de plomb refroidi.

Quelle singulière idée de ne pas lui avoir fait lever la tête, à cette femme; de ne pas lui avoir donné l'aspect décidé et attentif de l'automédon guidant d'une main sûre, vers un but qu'il regarde, son quadrige qu'il lance à fond de train, mais qu'il tient toujours en respect ?

Alors peut-être aurions-nous eu, nous aussi, la sensation de quelque divinité des eaux lançant dans nos vallées le Rhône écumant et dompté.

Mais vous me direz que la Gironde s'en va d'une plus calme allure à la mer dont elle fait déjà à peu près partie, — c'est vrai, mais ce n'est pas pour faciliter l'explication de ceux qui ont entrepris de nous démontrer que cette Gironde-là était chez nous à sa meilleure place.

Paul BERTINAY.

LA POLITIQUE

Le préfet du Rhône — auquel nous sommes heureux de rendre, quand le cas s'en présente, pleine et entière justice, vient d'accomplir un acte de courage et d'énergie. L'ex-municipalité de Thizy, représentée par M. Champalle, en avait pris par trop à son aise avec le maniement des deniers publics et des sommes spécialement destinées à l'hospice de cette ville. La belle théorie des virements et des comptes fictifs florissait d'une façon superbe sous l'administration de ce libéral cher aux réactionnaires aussi bien qu'aux centre-gauchers de la région. Aussi, M. Champalle et quelques-uns de ses amis sont-ils purement et simplement déferés au conseil de préfecture qui statuera sur leur cas et leur apprendra, sans doute, à leurs dépens, que les fonds publics ne se gèrent pas avec une telle désinvolture.

La décision du préfet est courageuse, parce que M. Champalle appartient à une coterie puissante, remuante, agissante et dont l'influence est grande sur une importante partie de la presse et de l'administration. Mais là, comme à Bron, M. Rivaud a passé par-dessus toutes les considérations personnelles et il a fait son devoir d'administrateur du département; — nous lui en faisons notre sincère compliment.

Nous nous félicitons, par la même occasion, d'avoir, en opposition aux deux plus grands journaux républicains de Lyon, mené énergiquement la campagne électorale en faveur de M. Désigaud, contre le dit M. Champalle. Si nous avons aidé à l'éloignement du conseil général, nous avons, en agissant ainsi, épargné à notre assemblée départementale l'ennui et l'humiliation des polémiques qui vont certainement s'engager sur le cas de l'ex-maire de Thizy et qui n'atteindront pas un conseiller général du Rhône.

Il y a quelques temps, — un peu avant les élections, — M. Champalle, répondant à une demande de renseignements sur la situation dans son canton, écrivait dédaigneusement : « On dit que le parti socialiste présente un cabaretier pour lutter contre moi. »

Eh ! mieux vaut — et de beaucoup — être cabaretier... et n'avoir pas maille à partir avec le conseil de préfecture pour des règlements de comptes aussi embrouillés que ceux de M. Champalle, ex-président de la commission administrative de l'hospice de Thizy.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

Informations Politiques

Paris, 25 septembre.

M. LOUBET

On annonce que M. Loubet est parti hier soir pour Montélimar, où il compte rester deux ou trois jours.

LA GUERRE AU DAHOMEY

Une dépêche du colonel Dods annonce que le combat du 19 septembre, à Dogba, a

été une défaite complète de l'élite de l'armée dahoméenne. Les fuyards n'ont pu rallier que deux jours après.

Toutes les troupes du colonel Dods, y compris la cavalerie, sont actuellement concentrées à Zenou, sur l'Ouémé; elles vont se porter à la rencontre des Dahoméens.

MORT D'UN SÉNATEUR

On annonce la mort de M. Eugène Perone, sénateur républicain des Ardennes, décédé subitement hier.

UNE INAUGURATION

Cusset, 25 septembre.

Le préfet de l'Allier, représentant le gouvernement, a présidé aujourd'hui l'inauguration de la statue de la Liberté.

LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

Gênes, 25 septembre.

Aujourd'hui a eu lieu la clôture du congrès de géographie; plusieurs délégués ont rendu hommage à l'Italie et l'ont remerciée de sa chaleureuse hospitalité.

M. Levasseur, délégué français, a déclaré que la France était fière de s'associer à une manifestation en l'honneur de Christophe Colomb.

LES OUVRIERS CATHOLIQUES BELGES

Bruxelles, 25 septembre.

Aujourd'hui s'est ouvert le congrès de la Ligue démocratique des ouvriers catholiques. Des discours ont été prononcés, dans lesquels il a été déclaré que le socialisme était impuissant à résoudre le problème social sans l'Eglise catholique qui, seule, peut amener la fraternité.

L'ANNIVERSAIRE DE M. PASTEUR

Copenhague, 25 septembre.

Un comité vient de se former, organisant une souscription pour offrir une médaille d'or à M. Pasteur, à l'occasion du 70^e anniversaire de sa naissance.

Nouvelles Militaires

Paris, 25 septembre.

Jusqu'ici, M. de Freycinet n'a proposé personne pour succéder à Limoges, au général de Lamour. Mais on peut penser que le commandement du 13^e corps sera confié au général de Vaulgrenant ou au général de France.

Pour le 13^e corps, que le général Du Bessol quittera au mois de février, la nomination la plus probable est celle du général d'Aubigny, qui a longtemps commandé la subdivision d'Alger avant de diriger une division à Rennes.

Le général baron de Lamour, qui vient de diriger d'une façon si remarquable le 13^e corps pendant les manœuvres d'armée, sera atteint, le 3 décembre, par la limite d'âge.

On a annoncé que son successeur désigné était le général de Verdère. Le commandant de la division du Mans a 63 ans et il n'est pas d'usage de donner le commandement d'un corps d'armée à un officier général n'ayant pas accompli une période triennale. Une seule exception à cette règle a été faite en faveur de M. le général de Berckheim qui, important, à l'époque, de remplacer à la tête du comité d'artillerie M. le général Verdère terminera, sans doute, sa carrière à la tête de la 8^e division d'infanterie.

UNE INAUGURATION A SAINT-OUEN

Saint-Ouen, 25 septembre.

Ce matin à 9 heures, place de la Mairie, l'inauguration de la statue de la République représentée par une jeune fille du peuple au front sévère, qui élève dans la main droite une torche et qui tient dans la main gauche, près de la hanche, un rouleau déployé sur lequel on lit : « Droits de l'homme et du citoyen ». Elle est coiffée du bonnet phrygien très rejeté en arrière et se dresse sur une sorte de demi-mappemonde, le pied gauche en avant; une écharpe rouge lui pend de l'épaule jusqu'aux pieds.

En l'absence du maire, M. Dain, son adjoint, a remercié les donateurs et loué l'œuvre du sculpteur Mathé : « Ce n'est pas là, dit-il, le type de la République bourgeoise, mais la personnification de la République du travail, de la République sociale. »

Pendant que la musique et les chorales jouaient différents morceaux, on procédait, par l'assistance, qui s'élevait à cinq ou six cents personnes, à une quête en faveur des mineurs de Carmaux; elle a produit une quarantaine de francs.

La municipalité a ensuite offert, dans une salle de la mairie, un vin d'honneur aux membres du comité et à ses invités. De nombreux toasts ont été portés à la République sociale.

L'ÉMIGRATION ALLEMANDE

Berlin, 25 septembre.

Le mois d'août dernier accuse la persistance de l'accroissement de l'émigration. En effet, la chancellerie de l'empire a reçu du 1^{er} au 31 août inclus la déclaration d'expatriation de 9,900 sujets allemands, par les ports allemands ou hollandais : par Hambourg, Brême, Stettin, Anvers, Rotterdam et Amsterdam.

Voici qui est plus significatif : Du 20 au 31 août, le choléra ayant entravé l'émigration par Hambourg, le courant s'est dirigé sur Brême, qui a reçu plus du double d'émigrants que Hambourg, ce dernier port 2,750 et le premier 4,782.

Une autre constatation : l'épidémie ayant causé de graves perturbations dans la marche des transports atlantiques de Hambourg, l'émigration s'est faite par Stettin.

Les Compagnies ont déployé une grande activité pour que l'émigration ne soit pas trop sensiblement entravée.

Et de fait les chiffres primitifs de l'expatriation allemande, du 1^{er} au 15 de ce mois, dépassent 4,000 émigrants.

Dés à présent on est assuré qu'en 1892 le nombre des Allemands qui auront tourné le dos à l'Europe laissera bien loin derrière lui les 100,000.

LE CHOLÉRA

Paris, 25 septembre.

On a enregistré hier à Paris 33 cas de choléra, 13 décès, et, dans la banlieue, 12 cas, 4 décès.

On constate toujours quelques cas de choléra en Hollande et en Belgique.

A St-Omer, deux cas de choléra suivis de mort viennent d'être constatés. Au Havre, dans la journée d'hier, il y a eu sept cas de choléra et quatre décès. L'épidémie est en décroissance.

Saint-Petersbourg, 25 septembre.

Il y a eu hier à Saint-Petersbourg 32 cas de choléra et 5 décès, la décroissance de l'épidémie est très sensible dans toute la Russie.

Hambourg, 25 septembre.

D'hier midi à aujourd'hui midi, on a notifié 81 cas de choléra et 49 décès. On a transporté hier 76 malades. Il y a eu 18 morts.

L'Election du Général des Trappistes

Paris, 25 septembre.

On mande de Rome au *Matin* :

La réunion du chapitre général des Trappistes qui aura lieu à Rome le 1^{er} octobre provoque dans le monde religieux, non seulement une très vive curiosité, mais aussi un certain sentiment de défiance chez les uns, d'espérance chez les autres, qu'il est intéressant de signaler.

Beaucoup de raisons ont été énumérées pour expliquer la tendance nouvelle des Trappistes à abandonner leur indépendance locale, mais la vraie n'a point encore été donnée.

La voici telle qu'elle nous a été confiée par un cardinal appartenant à l'entourage immédiat du pape :

Léon XII a demandé lui-même la réunion de ce chapitre et, de plus, a exigé de ses membres que le général élu prenne sa résidence à Rome même, auprès du Saint-Siège.

C'est ce point, tenu jusqu'à présent secret, qui cause un si vif émoi.

Poursuivant la marche inaugurée par lui, le pape veut concentrer en sa main toutes les forces de l'Eglise. Il considère que les ordres religieux sont, parmi toutes ces forces, les plus actives et les plus utiles, et il veut que rien de ce qui en relève ne puisse se soustraire à sa direction.

Les Trappistes, isolés jusqu'à présent, échappaient un peu à sa surveillance. Leurs principaux groupements se faisaient par nationalité, et c'est ce que Léon XIII veut éviter à tout prix.

FACE A FACE AVEC LE CHOLÉRA

A LA SALLE F

A Hambourg, dans une salle d'hôpital empoisonnée — la salle F — il se passe depuis une semaine des scènes étranges.

Un journaliste américain jette au choléra de prodigieux défis : dans les lits empestés d'où viennent d'être enlevés les cadavres, il se vautre avec joie et s'endort avec sérénité. Tandis que ses voisins agonisent, sur leur face violacée, Stanhope, le crayon à la main, note les progrès du malade et compte les frissons du spasme suprême.

Les mets qu'il porte à sa bouche ont été vomis par des cholériques et ses lèvres ne touchent qu'aux verres où est restée, sur le bord, l'haleine infecte des moribonds : il se grise avec des déjections et respire des mircrobes. Ses déjeuners se composent de tartines de beurre ramassées sur les tables de nuit et arrosées avec une carafe d'eau de l'Elbe.

Et cet homme de trente-cinq ans, qui nargue ainsi lugubrement la mort et vit dans une atmosphère macabre, trouve encore le temps d'exercer son métier et d'envoyer à son journal des télégrammes documentés. De Hambourg à New-York, un fil spécial porte nuit et jour des messages palpitants et si la salle F avait des appareils téléphoniques, les demoiselles du téléphone ne chômeraient pas.

Stanhope poursuit un but, mais il lui répugne de l'atteindre par les voies ordinaires : il veut expérimenter la méthode Haffkine et savoir jusqu'où ira la force de résistance de l'immunité nouvelle. Et c'est pour cela qu'il joue avec le danger et adresse au typhus d'insouciantes provocations.

Je me garderai bien de rire de ce jeune savant, encore moins de plaisanter l'œuvre utile qu'il s'entreprend. Il faut un rude courage pour aller s'enfermer ainsi dans une salle peuplée de germes empoisonnés et se livrer avec un dédain superbe, à des expériences qu'un mal foudroyant peut interrompre.

On aura beau dire que ce que fait Stanhope n'est qu'un reportage, un reportage à l'américaine, dangereux et bruyant, et que le pensionnaire de la salle F ressemble un peu à Stanley qui ne s'avancait au fond des solitudes africaines qu'au bruit des cymbales de la réclame, dans le concert des orchestres européens.

Le cholérique volontaire de Hambourg n'en est pas moins un homme dont l'audace tentative commande le respect ; s'il elle réussit, ce sera peut-être, dans l'avenir, un triomphe effectif sur le mal implacable qui dépeuple les grandes villes.

Il ne faut pas cependant que l'extrémité du journaliste américain nous fasse oublier les héros qui sont nôtres : le courage de Stanhope nous enthousiasme, et nous suivons avec passion sa lutte contre le fléau ; mais nous avons l'air d'oublier que la France a, elle aussi, dans son histoire, des volontaires de la science. Il y a neuf ans, presque à pareille époque — le 19 septembre 1883, un jeune savant tombait à Alexandrie, foudroyé par le choléra. Il s'appelait Louis Thuillier et n'avait que vingt-sept ans. Il était allé, lui aussi, avec l'insouciance de son âge et la foi que donnent les nobles ambitions, combattre, en un pays dévasté, le mystérieux ennemi.

Pasteur l'avait envoyé en Egypte, en plein foyer pestilentiel, et il était parti, sans réclame, accompagnant un camarade qui devait seul revenir. Et de la ville où il s'était installé pour mieux suivre la marche de l'épidémie, les journaux ne recevaient de lui ni communications tapageuses ni télégrammes impressionnants.

Thuillier faisait son devoir, simplement, et mourait, là-bas, sans bruit, héros obscur sacrifié à la science.

Et je trouve juste de rappeler cette histoire oubliée, à l'heure où l'Europe et l'Amérique ravies suivent dans les journaux les expériences de la salle F.

Stanhope sera demain célèbre ; et Louis

Feuilleton de L'ECHO DE LYON
26 Septembre

48

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AGREMONT

— Chère petite, si vaillante et si bonne, lui disait-il alors, jamais vous ne saurez à quel point mon amour pour vous a augmenté, de vous voir si dévouée, si généreuse...

— Et vous, ne vous découragez-vous pas, André ?

— Pas plus que vous, chérie, non, jamais.

Et elle croyait en lui, comme il croyait en elle.

Et ils se contentaient de s'adorer en silence, trouvant naturel et simple leur admirable sacrifice.

Deux ou trois heures avant le moment où nous avons vu Jeanne, avec une si grande émotion, revenir chercher Madeleine dans le kiosque où elle avait laissé la jeune femme, une scène étrange, à coup sûr des plus inattendues, s'était passée à la mairie de Rozès.

Il était dix heures du matin. André Bascou, dans son cabinet contigu à la grande salle de la mairie, celle

où l'on se marie, où l'on délibère, où l'on vote, travaillait, la tête penchée sur ses dossiers.

Par les deux portes vitrées, largement ouvertes, le soleil entrait à flots, avec les grands insectes bourdonnants, tandis que la saïne et vivifiante odeur des foins fraîchement coupés dans les prés emplissait l'air de ses pénétrants aromes.

Au loin, au delà d'un adorable jardin tout empli des premières fleurs estivales, la vallée charmante de la Risole se déroulait avec sa végétation féconde et ses verdure fraîches que l'été n'avait pas encore eu le temps de jannir.

Une paix profonde régnait, un grand silence que la chanson des abeilles au corset d'or, entrant et sortant comme des folles, n'interrompait pas.

Tout à coup, la porte s'ouvrit brusquement, et le garde champêtre fit irruption comme une bombe.

André, arraché à son travail, releva brusquement la tête.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il d'une voix sèche, contrarié d'être ainsi interrompu.

Mais à l'aspect du garde champêtre, en proie à un véritable abrutissement, il tressaillit, le cœur malgré lui serré d'un pressentiment de malheur.

Ce garde champêtre, en effet, le père Duluc, était bien le plus brave homme qui se puisse voir, honnête, indulgent, paisible, trop même, car ses procès-verbaux brillaient surtout par leur absence et, avec lui, les braconniers avaient beau jeu dans la commune.

Aussi on l'adorait, et ce grand amour

se traduisait-il par force rassades, que chacun, à toute occasion, lui prodiguait à l'envi.

Comme ces rassades étaient son faible, et qu'on le savait, on ne se faisait point faute de le faire tringuer du matin au soir, souvent du soir au matin. Il ne refusait jamais, aussi les rubis de la couronne de Perse eux-mêmes n'eussent pas pu lutter avec ceux que ces toasts perpétuels avaient peu à peu accumulés au bout de son nez long, épanoui, rutilant comme de la pourpre.

Or, à cette heure, sous le coup de l'émotion qui l'étreignait, ce nez avait pâli.

— Monsieur !... Monsieur, dit-il à André, il y a là trois étrangers qui vous demandent tout de suite.

De nouveau André sursauta.

— Trois étrangers ?... répéta-t-il. Vous n'êtes pas gris, Duluc ?

— Oh ! monsieur, si matin ! Peut-on dire !... Même que c'est des gens très bien, avec des chapeaux à haute forme.

— Où sont-ils ?

— Dehors, sur la place. Ils ont demandé le maire qui est absent, puis vous.

— Faites-les entrer.

— Ils n'ont pas voulu.

— J'y vais.

Comme André se levait, le garde parut se rappeler un détail.

— Ah ! j'oubliais, fit-il, ils ont aussi demandé où était le cimetière.

truction au même ressort, enfin un homme âgé à la figure intelligente et sympathique, le docteur Laborde, le médecin le plus estimé du pays.

— Entrez donc, messieurs, leur dit André Bascou après les avoir salués.

— Nous sommes pressés, répondit le procureur, un jeune homme assez guindé, que la perspective de rentrer fort tard chez lui amusait médiocrement.

Thullier, qui a fait autant que lui, mais qui en est mort, n'aura jamais qu'une plaque bleue, portant son nom, au coin d'une rue du quartier Latin.

LE CONGRÈS DU PARTI OUVRIER

Marseille, 24 septembre.

Ce soir, à neuf heures, a eu lieu la troisième réunion privée du congrès du Parti ouvrier. Le bureau est ainsi constitué : M. Aldy, conseiller général de Narbonne, président ; MM. Gras et Broussard, assesseurs ; M. Palletan, de Moulins, secrétaire.

Le secrétaire communique à l'assemblée une adresse du parti socialiste démocratique autrichien signée du docteur Adler, une lettre du Parti ouvrier espagnol signée Pablo Iglesias, et une adresse du Parti ouvrier italien portant plusieurs signatures, parmi lesquelles celle du député Mailli Antonio.

On annonce que le conseil municipal de Marseille sera représenté au Congrès par MM. Lévy, Chalvet, Poullain, Vaulbert, adjoints au maire ; Signorello, Goubert et Tiset, conseillers municipaux.

Le Congrès décide d'envoyer lundi, à la mairie, une délégation qui sera reçue officiellement par le maire.

On reprend l'ordre du jour. Plusieurs orateurs exposent la situation économique et politique de leurs communes respectives.

Une ovation est faite au délégué de Carmaux.

La séance est levée à minuit sans incident.

Une nouvelle souscription au profit des grévistes de Carmaux a produit 100 francs, dont 50 souscrits par les socialistes italiens.

Demain matin, élection du conseil national du parti ouvrier.

Séance du 25 septembre

Marseille, 25 septembre.

La séance est ouverte à neuf heures et demie, sous la présidence de M. Delouze, de Calais. Les fonctions de secrétaire sont remplies par le citoyen Maillard, de Toulon.

Lecture est donnée de l'adresse des socialistes révolutionnaires russes, signée Pierre Lavrov.

Il est procédé à l'élection des membres du conseil national du parti ouvrier.

Sont élus par acclamations : MM. Ferroul, Guesde, Lafargue, Crapin, Dereure, Quesnel et Prevot.

L'ordre du jour appelle la discussion de la deuxième question relative à la manifestation du 1^{er} Mai.

M. Delouze, de Calais ; M. Russel, de Paris ; M. Jourde, député, MM. Chalvet et Vaulbert, adjoints au maire de Marseille, et M. Tressaud, conseiller municipal, émettent des propositions concernant les diverses formes à donner à cette manifestation.

Résumant les débats sur la question de manifestation du 1^{er} Mai, M. Jules Roche exprime l'opinion que le Congrès déclarant que toutes les formes de manifestations sont bonnes, il s'agit surtout de dresser au 1^{er} Mai prochain, l'acte d'accusation des députés opportunistes, radicaux, réactionnaires, et renouveler, pour Paris, la manifestation par bulletin de vote.

En somme, il faut organiser, avant tout, le chômage, la non production et laisser à tous les groupes locaux leur autonomie pour manifester comme ils l'entendent.

A la suite du discours de M. Guesde, M. Lafargue a présenté au congrès MM. Liebknecht et Ansele. Une longue salve d'applaudissements a salué les délégués allemand et belge, puis, sur la proposition du président, les délégués se sont levés et ont acclamé de nouveau MM. Liebknecht et Ansele.

La séance a été levée quelques instants après.

A la séance de l'après-midi, le bureau est composé des citoyens Ferroul, député, président ; Baquet, de La Clotat, et Marquet, assesseurs ; Rapellin, d'Alger, secrétaire.

M. Lafargue donne lecture d'une lettre du comité d'organisation du Congrès international de Zurich.

M. Guesde lit des dépêches émanant des comités du Parti ouvrier de Bucarest et de Ploesti (Roumanie).

Sur la proposition du président, le Congrès décide une collecte quotidienne au profit des grévistes de Carmaux.

DISCOURS DE M. LIEBKNECHT

M. Liebknecht, député du Reichstag allemand, prend la parole en ces termes :

« Compagnons et frères, ce matin, je ne voulais pas interrompre la discussion si importante et, pour moi, spécialement intéressante du Congrès, concernant le 1^{er} Mai, mais maintenant, avant d'entrer dans l'ordre du jour, il est de notre devoir, à moi, à moi Ansele et à moi, de vous remercier de l'accueil chaleureux que vous nous avez accordé à nous, étrangers, pour parler dans le langage de l'ancienne société.

« Nous savons que cette explosion de sympathie et d'enthousiasme international ne s'est pas adressée à nos personnes, mais aux partis que nous représentons et qui nous ont envoyés ici. Quant à moi, c'est le parti socialiste allemand, le socialisme orga-

nisé et militaire de l'Allemagne qui m'a délégué à votre Congrès, et m'a chargé de vous apporter les salutations et les vœux fraternels de l'Allemagne ouvrière et socialiste.

« Il y a deux ans à peu près, M. Ferroul et M. Guesde furent délégués par vous à notre congrès de Halle. L'année passée nous n'avons pas pu rendre la visite ; aujourd'hui me voilà parmi vous, vous serrant la main au nom du prolétariat allemand.

« Ce congrès-là s'appelle congrès national, mais c'est aussi un congrès international ; vous êtes internationalistes, nous le sommes. Pour nous, socialistes, il n'y a pas une question de nationalité, nous ne connaissons que deux nations : la nation des capitalistes, de la bourgeoisie, de la classe possédante, d'un côté, et de l'autre, la nation des prolétaires, de la masse des déshérités, de la classe travailleuse.

« Et de cette seconde nation nous sommes tous, vous socialistes français et nous socialistes allemands : nous sommes « une nation ». Les ouvriers de tous les pays forment une seule nation, qui est opposée à l'autre nation, qui est aussi « une » et la même dans tous les pays.

« Entre vous Français et nous Allemands, il y a un large fleuve de sang, nous en sommes innocents de ce sang, ce sont nos ennemis qui l'ont versé et ce fleuve de sang ne forme pas une frontière de haine pour nous.

« Nous sommes des frères, nous avons protesté contre la guerre fratricide de 1870, comme vous avez protesté vous mêmes, et notre attitude vis à vis de la guerre n'a jamais changé.

« La bourgeoisie qui veut nous diviser voit dit dans ses journaux que nous avons changé, que nous ne sommes plus des socialistes de 1870-71, que nous avons abandonné le drapeau révolutionnaire, que nous sommes devenus des chauvins.

« Elle en a adieulement menti ; nous n'avons changé ni de programme ni de tactique, nous sommes ce que nous étions dès le commencement et nous resterons ce que nous sommes, — révolutionnaires et internationalistes. Nous avons même, à notre dernier congrès, accepté un programme plus révolutionnaire que le premier, et ce programme contenait un paragraphe déclarant expressément que nous sommes unis et solidaires avec les prolétaires de tous les pays.

« Nous tous, socialistes internationalistes, nous sommes une grande armée de vos Français, et nous, Allemands, ainsi que les socialistes des autres pays ne sont que les corps d'armée différents. Et croyez-moi, nous qui avons lutté contre Bismarck et qui l'avons battu, nous ne serons soumis, dévoyés par aucun pouvoir du monde. Nous sommes prêts à donner la dernière goutte de notre sang pour la cause du socialisme et nous continuerons la lutte d'émancipation jusqu'à la victoire.

« Je ne veux pas faire de la politique maintenant ; je termine par le cri qui termine toutes les réunions socialistes en Allemagne et qui vous montre l'esprit de notre mouvement : Vive la démocratie socialiste internationale et révolutionnaire ! (Vifs applaudissements.) »

M. Ferroul, président, se félicite, au nom du congrès, d'avoir à remercier M. Liebknecht et rappelle l'accueil fait au congrès de Halle aux représentants du parti ouvrier français. Il termine en criant : « Vive l'Allemagne du travail ! »

Le citoyen Ansele, de Gand, apporte aux travailleurs français le salut de leurs frères belges ; il regrette surtout les incidents de Lens, inspirés et dirigés, dit-il, par les partis bourgeois, et il demande que le congrès émette un vœu répudiant les derniers événements.

Après les explications de MM. Guesde et Ferroul on lit : Vivent les socialistes belges, frères des travailleurs français !

Au sujet de l'adhésion au congrès de Zurich, M. Briand, de Saint-Nizier, demande qu'on inscrive à l'ordre du jour du Congrès la question de la grève générale.

Cette question donne lieu à une longue discussion à laquelle prennent part MM. Gras, de Marseille ; Fournière, de Montluçon ; Roussel, de Paris ; Dormoy, de Montluçon ; Bernard Cadent, de Marseille ; Rapellin, d'Alger ; Darzens, de Carcassonne ; Durosset, de Thizy ; Jules Guesde ; Thivrier, député, et Tressaud, conseiller municipal de Marseille.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

On assure que, au cours de la discussion sur la grève générale, une scène très vive aurait eu lieu entre M. Thivrier, député, d'une part, et MM. Ferroul, député, et Cadent, adjoint au maire de Marseille, d'autre part.

Séance de nuit

Marseille, 25 septembre.

M. Farjat, de Lyon, a été nommé président ; assesseurs : MM. Durosset, conseiller municipal de Thizy, Michel Clément, d'Arles ; secrétaire, Milhaud, de Toulon.

On continue la discussion sur la grève générale. Prennent la parole : MM. Lafargue, député de Lille ; Briant, Gras, Ferroul, David et Roussel.

La discussion générale étant close, le congrès adopte l'ordre du jour pur et simple.

Au nom du comité national, M. Guesde propose de demander à la commission exécutive du congrès de Zurich de fixer la date du congrès au mois d'avril, afin de permettre aux délégués de tous les pays de s'en-

tendre sur la tactique à suivre au 1^{er} mai. M. Cathala appuie cette proposition, qui est adoptée par le congrès.

La séance est levée à onze heures et demie.

LES GRÉVISTES DE CARMAX

Paris, 25 septembre.

Un meeting en faveur des grévistes de Carmaux a eu lieu aujourd'hui à la Bourse du travail, sous la présidence de M. Larcher.

Trois mille personnes environ y assistaient. M. Baudin, député, et M. Calvignac, maire de Carmaux, avaient envoyé des dépêches pour s'excuser. Une délégation des casseuses de sucre en grève assistait à la séance.

Plusieurs orateurs ont préconisé l'union des travailleurs contre les exploiters, ajoutant que la grève de Carmaux était le premier engagement de la guerre sociale.

Divers autres orateurs, qui ont pris à partie M. Calvignac, maire de Carmaux, se sont fait écouter ; à citer parmi eux M. Mordach, ex-boulangiste et M. Gégout, qui se sont déclarés partisans de la propagande par le fait et non par la parole.

Une déléguée des casseuses de sucre est montée à la tribune pour prendre la parole, mais elle a été forcée de descendre, malgré les protestations des anarchistes.

Voyant que la salle devenait de plus en plus boueuse, M. Larcher, président, a mis aux voix l'ordre du jour suivant, qui est adopté à l'unanimité.

« Les assistants au meeting de la Bourse du travail décident que les organisations ouvrières de Paris se rendent solidaires des grévistes de Carmaux, qu'ils mettent à l'index toutes les organisations capitalistes et s'engagent à faire réussir, même par la force, les revendications des grévistes de Carmaux. »

Dépêches Diverses

Paris, 25 septembre.

LE DRAME DE LA RUE PERGOLESE

Hier soir, l'état de Mme Luna de San Pedro était un peu plus satisfaisant. On a quelque espoir de la sauver. Elle ne peut prononcer aucune parole, mais elle se fait comprendre et entend ce qu'on lui dit. De temps en temps elle ouvre les yeux et porte son regard vers la porte de la salle de bains, où a eu lieu le drame, et alors un tressaillement nerveux se produit.

Son mari, M. Luna de San Pedro, a été transféré hier matin à Mazas et reconduit dans l'après-midi au Palais de Justice pour y être interrogé. Il a reçu la visite de son frère. Il a été reconduit à Mazas à six heures.

Le meurtrier est toujours dans un état de surexcitation très grande. A chaque instant il demande des nouvelles de son enfant, de sa femme et de son beau-frère.

LE PÈRE DE LA PETITE NEU

On se souvient sans doute de la petite Alice Neu, qui a été noyée dans le canal de l'Oureq.

Le père, qui demeure à Ménilmontant, a reçu, à l'occasion de cette affaire, de nombreux dons de personnes charitables (environ 20,000 francs), et aujourd'hui il se livre à la boisson et ne travaille presque plus.

Avant-hier, il se trouvait dans un établissement du quartier et y faisait du scandale.

Des gardiens de la paix voulurent le faire sortir, mais Neu s'emporta contre eux et les insulta grossièrement.

Ce n'est qu'avec la plus grande peine que les agents ont pu l'emmener au poste.

COLLISION DE TRAINS

New-York, 25 septembre.

Une collision s'est produite sur les Chicago - Great - Western - Railways à New-Champton, entre un train de service et un train de marchandises. Il y a eu 7 tués et 3 blessés.

UN ESCROC BIEN INGÉNIEUX

Paris, 25 septembre.

Un individu se présentait, il y a quelques jours, chez M. Michelin, fabricant d'objets religieux, boulevard Sébastopol, 14, lui montrant un crucifix en argent ciselé d'une valeur de 80 francs environ, le priait de lui en fabriquer un semblable.

Avant de se retirer, l'individu, qui se fit connaître pour un sieur Simon, demeurant 14, rue de la Pompe, à Passy, demandait à M. Michelin de lui livrer à condition deux chapelets en or d'une valeur de 400 francs chaque.

Le négociant lui confia aussitôt les objets demandés. Le lendemain, il apprenait que le sieur Simon n'était qu'un vulgaire escroc et n'habitait nullement à l'adresse qu'il avait indiquée.

Plainte fut déposée chez M. Martin, commissaire de police, et ce magistrat, en faisant rechercher le voleur, découvrit que le faux Simon, avec les deux chapelets volés, était en train de se faire une petite fortune en opérant de la façon suivante :

Muni d'un des chapelets, Simon, qui avait pris le nom de Laurent, s'était rendu chez M. Goin, bijoutier, rue Pasquier, avait, comme chez M. Michelin, commandé la fabrication d'un objet semblable et s'était fait livrer, toujours à condition, douze chapelets en argent.

L'autre chapelet lui avait servi également à se faire remettre, par un bijoutier de la rue Boissy-d'Anglas, trois montres en or avec leurs chaînes.

M. Martin avait pu, hier matin, en suivant la piste du voleur, établir qu'en huit jours le faux Simon Laurent avait exploité déjà près de quarante négociants.

Avec un crucifix en argent de 80 francs, sa première mise de fonds, cet audacieux chevalier d'industrie s'était fait remettre des objets en or et en argent représentant une valeur totale de 41,310 francs.

Il faut espérer que la police ne tardera pas à arrêter cet ingénieux escroc, afin de mettre un terme à ses exploits ; sinon, dans un mois, Simon dit Laurent se sera amassé un joli magot.

LE CRIME DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Une bonne assassinée

Paris, 25 septembre.

M. Goron, chef de la sûreté, s'est rendu, hier soir, à Fontenay. Il résulte de son enquête que l'assassin connaissait parfaitement les lieux où s'est accompli le crime. Les agents de la sûreté paraissent être dès maintenant sur une piste qui semble sérieuse, et l'on ne tardera pas à apprendre l'arrestation du coupable.

Le bruit court que ce serait un parent de M. Plista qui aurait étranglé la bonne pour pouvoir à son aise piller la villa. Il aurait ensuite traîné le cadavre à travers le potager, jusqu'à la mare, où on l'a découvert. M. Plista, dit-on, aurait même nettement accusé son parent.

Paris, 25 septembre.

Actuellement, la justice connaît l'auteur du crime commis à Fontenay-sous-Bois. Le coupable n'est autre que le neveu de M. Plista, Virgile Plista, âgé de 20 ans, dont les parents habitent Reims.

Ce matin, à la première heure, M. Roulier, procureur de la République, M. Espinasse, juge d'instruction, et M. Goron, chef de la sûreté, sont partis pour Fontenay et ont procédé à une série d'investigations qui ont amené cette découverte.

Le signalement de Virgile Plista a été envoyé partout ; il habite l'hôtel d'Alsace, avenue de Montsouris, 2, et il a quitté son domicile hier matin, à 8 heures 1/2, en compagnie d'une jeune femme, sa maîtresse ; il emportait une valise entourée de cordes et deux gros paquets.

Près de la gare de Sceaux, il est monté en fiacre.

On recherche le cocher qui l'a conduit. Virgile Plista est de haute taille, maigre, vêtu d'un veston gris, coiffé d'un chapeau mou à larges bords et chaussé de bottes à l'équyère, avec d'énormes éperons.

Plista est rentré jeudi à son hôtel, a changé ce jour-là un billet de mille francs, au grand tonnement du propriétaire, qui savait son locataire dans une situation des plus précaires. De plus, il avait en sa possession de nombreux bijoux, qu'on ne lui cessait nullement.

On espère le retrouver dans peu de temps.

RHONE

Saint-Symphorien-sur-Coise. — Fête des pompiers. — Dimanche dernier a eu lieu, au restaurant Blanchard, le banquet annuel de la Société des secours mutuels des sapeurs-pompiers de Saint-Symphorien.

Au dessert, le capitaine, M. Moreton, en termes émus, rappelle la mort de l'ancien président, M. Fayolle, et porte la santé de M. le docteur Beaujolin, le président actuel.

M. Beaujolin exprime les regrets qu'a causés à la commune la mort de M. Fayolle et, après avoir remercié M. Moreton des aimables paroles qu'il lui a adressées, assure la compagnie des sapeurs-pompiers de son dévoué concours.

M. Fayolle fils, très ému, remercie les précédents orateurs des éloges décernés à son père.

Après les toasts, M. le commandant Loste débite plusieurs poésies patriotiques et la soirée se termine par une superbe retraite aux flambeaux.

LOIRE

Saint-Etienne. — Conseil municipal. — Réunion aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, pour l'étude des dispositions à prendre en vue de la réception du ministre du commerce.

Grand-Théâtre. — La saison théâtrale s'est ouverte, hier soir. La nouvelle troupe de comédie a interprété Denise avec beaucoup de goût et de mesure, et cette première épreuve lui est tout à fait favorable.

Glacé brisé. — Hier soir, samedi, vers 5 heures, le sieur Vernet, boulanger à Saint-Rambert-sur-Loire, en tournant trop brusquement la rue des Jardins avec une voiture qu'il conduisait, a brisé une glace de

250 francs à la devanture de l'épicerie Perichon.

Violent orage. — Un orage d'une extrême violence s'est déchaîné, hier soir, sur la ville et les environs. La pluie du Forez, où les vendanges ont commencé, a été très éprouvée.

DROME

Valence. — Acte de probité. — M. Guillot, ferblantier, rue Belle Image, a trouvé hier, au foyer de l'incendie qui s'est produit rue Bayard, une montre en argent qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police, où la personne qui l'a perdue peut aller la réclamer.

Orage. — Un orage a éclaté hier soir, à Valence ; il a été de courte durée et n'a occasionné aucun dégât sérieux.

La foudre est tombée à quatre heures et demie chez M. Serve, rue Montplaisir-Nord ; elle a simplement enlevé quelques tuiles et la corniche du toit.

Caisse d'épargne de Valence. — Dans les séances de dimanche, lundi et jeudi derniers, la caisse d'épargne de Valence a reçu de 87 déposants la somme de 31,488 fr. ; elle a remboursé à 117 déposants 36,214 fr. 50.

Etat-civil du 17 septembre au 24 septembre 1893 :

Naissances : garçons, 4 ; filles, 8, total, 12.

Mariages : M. Edouard Rival, caviste, et Mlle Marie Pauliet, sans profession. — M. Jean Perrier, employé des postes, et Mlle Joséphine Juliette, téléphoniste. — M. Désiré Deloche, propriétaire, et Mlle Valentine Voge, sans profession. — M. Auguste Philippe, employé au P.-L.-M., et Mlle Philomène Blache, sans profession.

Décès : Marie-Isabelle Bâtie, journalière, épouse de Germain Dumas, 87 ans. — Louis Crimier, serrurier, célibataire, 22 ans. — Deloit, enfant sans vie, féminin. — Maurice Sansonnet, doreur, célibataire, 47 ans. — Chomel, enfant sans vie, masculin. — Victor Coutin, manœuvre, époux de Louise Reynaud, 44 ans. — Françoise Arthaud, ménagère, veuve de Joseph Gonnat, 83 ans. — Antonia Diamond, 21 mois. — Alexis Duc, boulangier, époux de Valérie Dussoulier, 52 ans. — Marie de Rascas de Paliguan, sans profession, épouse d'Antoine Joseph, 51 ans. — Antoine Grézier, sans profession, époux de Marie Méallars, 81 ans.

M. JULES ROCHE DANS LA LOIRE

St-Etienne, 25 septembre.

Les dépêches des agences contiennent quelques erreurs de détail sur le voyage de M. Jules Roche dans la Loire.

Ce voyage doit être une simple visite d'étude, et M. le ministre du commerce a exprimé le désir d'être reçu avec le moins de cérémonial possible.

Néanmoins, des fêtes sont organisées. Voici le programme arrêté en commun par la municipalité, la préfecture et la chambre de commerce :

M. Jules Roche arrivera à St-Etienne vendredi soir, 30 courant, à sept heures.

Dès son arrivée, un bouquet lui sera offert à l'Hôtel de Ville par la municipalité.

Le 1^{er} octobre, dans la matinée, le ministre visitera, à Saint-Chamond, les ateliers des Acieries de la marine dont le directeur est M. de Mongolfier, ancien sénateur, président de la Chambre de commerce, et l'usine de M. Oriol, le célèbre fabricant de lacets, conseiller général.

Le ministre retournera ensuite à Saint-Etienne et présidera le banquet organisé au Palais des Arts par la Chambre de commerce.

Le soir, M. Jules Roche visitera les fabriques de rubans de MM. Antoine Gauthier et Marcelin Girin, membres de la Chambre de commerce, et la manufacture nationale d'armes.

Le 2 octobre, inauguration du nouveau service des eaux de Chazelles-sur-Lyon.

Nouvelles de Suisse

Vaud, 25 septembre. — M. Effel a acheté une villa, au bord du lac, près du Grand-Hôtel. On prête à M. de Freyenet l'intention de suivre cet exemple ; voilà qui prouve que les attaques de quelques folliculaires n'ont jamais ému les gens d'esprit ; la nature admirable de la Suisse « qui n'est pas naturelle », prétend-on, aura toujours de chauds admirateurs.

Genève, 25 septembre. — Samedi matin est venue, devant la chambre d'instruction, l'affaire des ouvriers de la maison Crémieux qui, lorsque cette maison avait été mise à l'index, avaient tiré sur des ouvriers grévistes. Le nommé Chume, qui avait tiré à blanc, a bénéficié d'une ordonnance de non lieu ; de même, le coupeur Duffo, qui avait blessé un gréviste.

La Stadistik de la ville de Berne vient d'arriver. Elle a été reçue à la gare par la musique de Landwehr. Une foule compacte a salué nos confédérés.

Le Sport vélocipédique

Hier a été effectué le championnat de fond organisé par le Véloclub Oullinsien.

Les cinq cyclistes qui ont pris part au concours ont parcouru la distance qui sépare Lyon de Sainte-Colombe, aller et retour, en passant par les aqueducs de Bonnard, Brignais, Givors, soit 70 kilomètres.

Toutefois il ne faut pas oublier que les ferments « utiles » ont pour adversaires redoutables les ferments « nuisibles » lesquels se développent aux dépens des matières putrescibles dont il faut soigneusement purger les cuves et vases vinaires.

Le détartrage des futailles, des douves, le lavage à l'eau claire, en un mot, les soins de propreté les plus minutieux sont des conditions indispensables à la régularité de la fermentation et à l'obtention d'un vin sans reproche.

L'emploi des levures dans la vinification, à un grand avantage, celui d'améliorer les vins, notamment ceux dit neutres, en ajoutant dans la cuve à fermentation, au moment des vendanges, une quantité déterminée d'une levure cultivée à l'état de pureté et provenant d'un cru à bouquet prononcé et apprécié. Aux personnes qui seraient dans les intentions de faire l'essai de ces levures, nous leur recommandons instamment de ne pas faire emploi des lies de vin, même prétendues purifiées, qui sont des mélanges hétérogènes de plusieurs levures et même de microbes autres que les levures de vin, mélanges variables d'un moment à l'autre dans leur composition. Il ne faut employer que des levures pures, et se méfier surtout de ces produits qui nous viennent d'au-delà du Rhin.

En France, disait M. Rietsch, en terminant sa conférence, il faut, au plus vite que l'on s'occupe de cette question des levures dans la vinification ; à l'étranger on s'en occupe activement, en Allemagne et en Autriche, notamment ; il importe de ne pas nous laisser distancer sur un terrain où nous avons toujours tenu le premier rang. »

Jacques EMILY.

LA SEMAINE AGRICOLE

Choix du raisin de table. — Les chasselas et les dyspeptiques. — Vinification. — Levures de vins.

Nous avons cette année une assez bonne récolte de raisins de table ; en ville chez le grand marchand de primeurs comme dans le petit magasin et la voiture du marchand de quatre saisons, on voit chez tous exposés ou placés bien en apparence, de magnifiques chasselas dorés ou muscats noirs.

Et le public — bon enfant — s'en rapporte à l'étiquette. Pour lui, le pavillon couvre la marchandise. Or, du moment que celle-ci ne lui fait point trop faire la grimace, il se déclare content.

Pourtant ne serait-il pas plus intelligent, à notre avis, cher lecteur, de ne pas se laisser bernier, en l'espèce, aussi fréquemment qu'on l'est, car on l'est, ne vous déplaise, et fort souvent, trop souvent.

On vous annonce du Chasselas ? Qu'on vous donne du Chasselas !

Est-ce, au contraire, du Pineau, du Lignan ou du Frankental, que vous demandez ? Exigez donc que l'étiquette n'ait rien de commun avec celle que l'on colle sur certains pots de confiture aux groseilles, — sans groseilles, — ou de mirabelles fabriquées avec un peu de gélatine, de glucose et d'autres ingrédients ! Mais voilà, les bonnes variétés de raisins sont, dit-on, rares.

Et, chose que j'ignorais, même dans les années comme celle-ci,

exécuter la romance de la *Gazza ladra* sur le bout... du nez et monter une gamme chromatique de deux octaves et demie.

Autrefois, chanter du nez était un défaut; aujourd'hui c'est un talent!

Il paraîtrait même qu'un des exécutants les plus habiles de Civita-Vecchia serait sur le point de partir pour Paris, afin de s'y exhiber en public.

Attendons-nous donc à avoir à annoncer bientôt un duo fantaisiste entre le pétoname et le nasomane.

Nos pomologues français ne perdent pas leur temps, ils profitent de tout, et à peines échos de la fête du Centenaire du 22 Septembre viennent-ils à cesser, qu'ils font revivre celui de Valmy.

Un pomologue angevin vient de nommer une poire murissant en septembre : *Souvenir de Valmy*. C'est un fruit de belle apparence, de bonne grosseur, mais pour la saison, il n'est pas de toute première qualité.

Société des anciens Chasseurs à pied

Le 47^e anniversaire de la bataille de Sidi-Brahim a été fêté hier dans un banquet fraternel, au Pré-aux-Clercs, par toute une légion de braves patriotes : les anciens chasseurs à pied, qui ont cette date mémorable inscrite sur leur drapeau; ils étaient venus là, en grand nombre à l'évocation de ce souvenir glorieux, afin de resserrer plus encore leurs liens de fraternité.

La présidence d'honneur avait été réservée à M. Burdeau, député du Rhône, ministre de la marine. Mais retenu à Paris, il s'était fait excuser et avait adressé à la société l'expression de ses regrets.

M. Burdeau, on le sait, est un ancien sous-officier du 3^e bataillon de chasseurs.

M. Perrin occupait le fauteuil de la présidence, ayant à ses côtés MM. Bérard et Lagrange, députés du Rhône. Nous avons remarqué, en outre, à la table d'honneur : MM. Karcher, vice-président de la société; Jacquelin, secrétaire; Michel, président du comité d'organisation; Deschamps, Bruxelles, membres de ce comité.

Le repas a été copieux par une agréable diversion : un magnifique ballon s'est élevé majestueusement dans les airs aux applaudissements de l'assistance.

Après le tirage de la tombola, M. Vial s'est fait l'interprète des sentiments de tous en entonnant le chant de Sidi-Brahim. Sa voix a été couverte à plusieurs reprises par des bravos répétés.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés. M. Perrin, président de la société, a remercié les deux députés dans leur empressement à répondre à l'invitation qui leur avait été faite, et à la patrie française.

M. Bérard a rappelé en termes chaleureux et patriotiques les nouveaux exploits accomplis par les chasseurs à pied; ils tiennent certainement une belle place dans l'histoire militaire de la France. Aussi, il boit à tous ces vaillants soldats et au président de la République.

M. Lagrange prend ensuite la parole. Il assistait, il y a trois jours à peine, à cette imposante cérémonie qui se célébrait au Panthéon. Le spectacle grandiose qu'il a eu sous les yeux, l'émotion patriotique qui l'ont étreint en voyant, à présent, de braves soldats réunis pour fêter un souvenir du passé, sont pour lui une bonne garantie. Il ne croit pas comme on l'a dit, que notre race est dégénérée; les volontaires de 1840 et de 1870 sont là pour prouver le contraire.

Notre siècle a lutté pour la conquête de la liberté politique, à nos fils l'honneur de la révolution sociale.

M. Jacquemin, secrétaire de la société, profite de la circonstance pour adresser à M. Perrin les remerciements de la société tout entière. M. Perrin, en effet, comme président, a donné une impulsion nouvelle à la société et a contribué puissamment à sa prospérité.

Cette fête s'est terminée joyeusement par un bal très animé, de nombreux invités étant venus rejoindre les anciens chasseurs à pied.

AU CAMP DE SATHONAY

Honneurs funéraires en mémoire du commandant Faurax

Il y a eu hier, au camp de Sathonay, dans la chapelle militaire, une touchante et imposante cérémonie. L'annonciateur militaire bien connu, M. Flandrin, célébrait un service funéraire à la mémoire de notre compatriote, M. Paul Faurax, une des premières victimes de la guerre dahoméenne.

Il y a loin du luxe des grandes cathédrales à cette petite chapelle pauvrement ornée, aux murs grossièrement blanchis à la chaux, à la charpente rustique.

Là, point de nef, ni de chapelle latérale, une grande pièce rectangulaire, au fond, un maître-autel d'une extrême simplicité. Puis les quelques objets servant au culte, sans or, sans pierreries; telle est, en temps ordinaire, la chapelle du camp de Sathonay.

Mais hier, il s'agissait de glorifier l'armée dans la personne d'un héros, ayant appartenu au 98^e d'infanterie, et pour cela on avait décoré cette chapelle, mais décorée militairement.

Des faisceaux de drapeaux voilés de crépus surmontant des cartouches aux initiales F. F. tapissent les murs et des sacs de soldats garnis de leurs tentes et piquets de campagne; en face d'un catafalque dressé tout en haut de la chapelle, on a disposé en éventail des haches, piques, sabres, autres armes de guerre que M. Faurax avait rapportées du Tonkin et dont il avait fait don au maître d'armes du 98^e.

Sur le catafalque, sont placés un casque en liège, en usage aux colonies, une vareuse en flanelle blanche avec les manches galonnées, vareuse semblable à celles dont sont vêtus nos officiers au Dahomey. Une épée disparaît sous une draperie tricolore, elle-même recouverte d'un crêpe.

Au pied du catafalque, un médaillon contenant les décorations du défunt : croix d'officier de la légion d'honneur, médailles du Nitcham, du Cambodge et du Dragon Vert d'Annam. Le tout est orné de trophées d'armes, de tambours, clairons et de casques et cuirasses.

Au-dessus du maître-autel, on a tendu une étoffe blanche larmée de noir sur laquelle on lit les campagnes du défunt :

Sarrebrück, Nuits, Tunisie, Tonkin, Dahomey

Tout cet ensemble est très imposant. A dix heures et demie, M. le colonel Pen-deck et tous les officiers, sous-officiers et soldats du 98^e, prennent place dans la chapelle.

On remarque au premier rang, les deux frères du défunt, MM. Léon Faurax, conseiller d'arrondissement, et son frère Albert,

habitant Marseille; un cousin, M. Guerpillon, de Brussieux; MM. Lérissel, Bleton, etc., etc.

La musique militaire joue des airs funèbres, puis, au milieu du plus profond silence, M. l'annonciateur Flandrin prononce l'oraison du défunt, qu'il termine en disant :

Quelle vie bien remplie, Messieurs, que celle de votre cher et regretté camarade.

En 1870, deux fois blessé à Sarrebrück; à peine remis, il prend part au combat de Nuits. Fait prisonnier, il s'évade et vient se mettre à la disposition du gouvernement de la Défense nationale.

Mais il fallait une vie mouvementée à ces capitaines de 23 ans et la Tunisie lui vaut deux citations à l'ordre du jour.

Puis, c'est au Tonkin, où deux fois encore cité pour sa bravoure, il reçoit son quatrième galon.

Il vient ensuite au 98^e, vous avez pu alors apprécier ce soldat.

On se bat au Dahomey, il demande aussitôt à partir, fier de porter au loin et de faire triompher nos couleurs nationales. Mais hélas, à peine arrivé, dans son premier combat au Dahomey, le commandant est blessé mortellement et il succombe vingt-quatre heures après.

Il est triste de penser que celui que vous aimez tous, officiers aussi bien que soldats, ne reprendra jamais sa place parmi nous, qu'il a succombé loin de la France, pour laquelle il avait déjà versé plusieurs fois son sang, — mais il a eu la belle mort d'un soldat.

Ce n'est pas, Messieurs, d'une attaque de fièvre ou quelques-unes de ces maladies fréquentes dans ces régions intertropicales dont il est mort.

Non, il a été atteint, frappé par une balle faite à l'ennemi. Le commandant Faurax est mort au champ d'honneur, pour la défense sacrée de la Patrie!

Quand reviendra la fête de l'anniversaire de la fête du 98^e, que le soleil éclairera le camp, que résonnera *Sambre-et-Meuse*, cette belle marche de votre régiment, vous penserez à lui.

Et quand vous ouvrirez le livre d'or du régiment, pour évoquer les souvenirs glorieux du 98^e de ligne, quand vous ferez l'appel des disparus, au nom de Paul Faurax, tous vous répondrez : « Mort au champ d'honneur! »

Ces paroles sont prononcées par l'annonciateur Flandrin, comme s'il voulait dire à ceux qui l'écoulaient : « C'est la grâce que je vous souhaite! » et cette patriotique oraison funèbre a fait battre bien des cœurs et ce n'était point un tableau banal que celui de voir de vieux officiers, la poitrine toute constellée de décorations, ou de jeunes soldats, être émus au point de ne pouvoir retenir une larme.

A midi, cette émouvante cérémonie était terminée.

Nous croyons savoir que la famille du commandant Faurax fait des démarches pour faire revenir le corps du défunt en France et l'inhumer à Lyon.

Il est certain que M. Burdeau, ministre de la marine, auquel on s'est adressé, fera tout ce qui dépendra de lui pour donner satisfaction à cette demande.

Les Drames du Mariage

Après une séparation de plusieurs mois, M. Cholle, par l'intermédiaire du mari, les époux Cholle, qui demeurent précédemment, 37, rue des Remparts-d'Ainay, se rencontrèrent, hier soir, dans la rue d'Amboise.

Là, une vive discussion s'engagea entre eux; le mari supplia la jeune femme de reprendre la vie commune; celle-ci, peu satisfaite de recommencer une existence qui, pour elle, n'avait été que déboires, refusa net et fit mine de s'éloigner.

Suivait au plus haut degré, Cholle tira son couteau, et, à deux reprises, frappa sa femme.

Atteinte à la tête et aux reins, la victime s'affaissa sur la chaussée en poussant des cris désespérés. Personne ne se trouvait là; Cholle en profita pour s'enfuir sans plus s'inquiéter de sa femme qu'il savait pourtant avoir blessée.

Cependant un attroupement attiré par les cris se forma bien vite. On alla prévenir les gardiens de la paix et quelques minutes après la pauvre femme soulevée par deux gardiens fut conduite à l'Hôtel-Dieu.

Ses blessures ne sont pas graves, celle à la tête n'est qu'une simple contusion; le coup reçu aux reins, par exemple, paraît plus dangereux et nécessitera certainement une interruption de travail de plusieurs jours.

Après examen de la victime, l'interniste de service pensa les plaies et fit emmener la jeune femme à la salle Saint-Louis.

Louise Cholle n'est âgée que de 17 ans, elle s'est mariée il y a moins d'un an.

Quant au meurtrier, les agents l'ont inutilement cherché une partie de la soirée. Il a dû errer pendant toute la nuit sans oser rentrer chez lui de peur d'être arrêté. Il est probable qu'il le sera aujourd'hui s'il vient de lui-même se constituer prisonnier.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 26 septembre, 270^e jour de l'année.

Premier quartier le 26; Pleine lune le 6. Soleil : lever, 5 h. 54; coucher, 5 h. 48.

Grande conférence publique. — L'agglomération lyonnaise du Parti ouvrier organise pour le mercredi, 28 septembre, à huit heures et demie du soir, au théâtre Bellecour, une grande conférence publique, avec le concours assuré des citoyens :

Carrette, maire de Roubaix; Lepers, conseiller général, adjoint au maire de Roubaix; Darmoy, maire de Montluçon, conseiller général de l'Allier; Sauvage, délégué des tulleistes de Calais; Briant, délégué des syndicats de Saint-Nazaire; Mayeux, secrétaire de la Bourse du travail de Roanne; Fourrière, publiciste; Augros, conseiller municipal de Montluçon.

Vol à la pipette. — M. Soneniz, garde de nuit à la gare de la Guillotière, en faisant sa tournée, a surpris hier, dans un des magasins de la compagnie, un nommé F. M..., manœuvre, rue Bossuet, qui buvait à une pipe de vin.

M..., qui est depuis quelques mois au service de la compagnie, a été remis entre les mains de M. le commissaire spécial de la gare.

Un cambrioleur. — Hier matin, au réveil, M. Maffei, épicière, grande rue des Charpenes, 62, a trouvé la porte de son magasin ouverte.

Il constata qu'un voleur s'était introduit chez lui par effraction, et qu'il était parti, emportant une somme de 125 fr. qui se trouvait dans le tiroir du comptoir.

A la Charité. — Le jeune Sylvain Devois, âgé de 8 ans, qui jouait avec des bambins de son âge, hier matin, chemin de Gerland, est tombé si malheureusement, qu'il a eu le bras droit fracturé.

Le blessé a été transporté dans une pharmacie, pendant que l'on prévenait ses pa-

rents, demeurant rue de l'Hospice-des-Vieilles, 13.

Dans la soirée, Devois a été admis à la Charité.

Arrestation. — M. Duplaquet, commissaire de police, a arrêté hier, le nommé Auguste Mazaud, 62 ans, courtier en déchets de soie, domicilié rue Tramasas, 32.

A la suite de plaintes, une enquête a été faite, au cours de laquelle on a appris que Mazaud recelait les marchandises volées par des jeunes gens qu'il poussait au vol.

A l'Hôtel-Dieu. — Des gardiens ont amené à l'Hôtel-Dieu une femme qui n'a pu dire son nom.

Elle est née en 1802, à Givors, et habite Lyon.

Dans la soirée, on a transporté à l'Hôtel-Dieu une femme qui n'a pu donner son identité.

Elle a été trouvée rue Mortier ne donnant plus signe de vie.

On croit que cette pauvre femme, qui est dans un état d'extrême indigence, a tenté de se suicider en absorbant du laudanum.

Un imprudent. — Le jeune imprudent qui faillit être dévoré par un ours du Parc, est actuellement en traitement à l'Hôpital de Macon, près de son pays, Uchizy.

On nous apprend que son état est assez grave.

Depuis l'amputation, le blessé a une fièvre intense que ne laisse pas d'inspirer une vive inquiétude à son entourage.

Vol de 300 francs. — Un garçon de restaurant qui travaillait avant-hier en « extra » à Charbonnières, a trouvé en rentrant chez lui, rue Saint-Louis, la porte de sa chambre ouverte.

Un cambrioleur avait profité de son absence pour lui dérober 300 francs.

Oullins. — Acte de probité. — Un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent a été trouvé sur la place de la Mairie, hier, dimanche, par une dame qui l'a remis à M. Gandry, secrétaire de la mairie. Le portemonnaie a été restitué à son propriétaire quelques instants après.

Corporation du bâtiment. — Tous les ouvriers appartenant à la corporation du bâtiment sont invités à assister aux funérailles de leur ami et regretté collègue, Jean Dethève, victime de l'accident de l'avenue de Saxe.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, lundi, à six heures trois quarts du matin.

Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu pour se rendre à la gare de Perrache.

Cours d'Enseignement commercial et comptable. — La chambre syndicale des comptables teneurs de livres de Lyon ouvrira, le mercredi 19 octobre, rue de Saint-Georges, 14 (école municipale), à huit heures et demie précises du soir, un cours d'enseignement commercial et comptable, professé par M. Henri Edom, chef de comptabilité.

Les demandes devront être adressées par lettre au social, au président ou aux professeurs avant le 10 octobre. Prix d'inscription pour tout le cours, 5 fr.

Les élèves devront avoir quinze ans accomplis et justifier, dans leur demande, de leur instruction élémentaire afin de pouvoir suivre le cours avec fruit.

Le cours de droit commercial, professé par M. Durif, docteur en droit, avocat à la cour d'appel, s'ouvrira le jeudi 13 octobre, au même local. Prix d'inscription, 5 fr.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui lundi 26 septembre 1892, à 8 heures, la direction donnera une deuxième représentation de *Denise*, pièce en 4 actes, d'Alexandre Dumas fils.

Le spectacle commencera par *Un Mouton à l'entresol*, comédie en un acte.

Les débuts du Casino. — C'est par une nouvelle série de débuts que le Casino commence aujourd'hui sa semaine théâtrale.

Nous relevons au programme : les débuts des Rey; Noël, trio fantaisiste de chanteurs automatiques fin de siècle, de M. Boissier, des Concerts Parisiens, et de plusieurs autres artistes.

Rappelons pour mémoire que les Rasso, sur le point de nous quitter, ont lancé un défi aux hommes forts et les convient à venir essayer de briser leurs chaînes athlétiques de la même façon qu'eux-mêmes.

!!! Ne souffrez plus !!! Vos migraines, maux de tête, névralgies, crises nerveuses sont guéries sûrement en peu de jours par les « Dragées antinevralgiques et anti-hémicraniques » des RR. PP. Prémontres.

Ces dragées, à base de valériane de zinc et d'extraits alcooliques de quinquina jaune titré, fortifient l'estomac en combattant la malaria.

Vente en gros : Boissier et Fournier, 6, rue de la Poulillerie, Lyon.

Vente au détail dans toutes les bonnes pharmacies.

NOS THEATRES

GRAND-THEATRE. — « Patrie » Dans les décors et les costumes de l'Opéra, que M. Campo-Casso avait si consciencieusement, si artistiquement et si complètement monté au Grand-Théâtre, — il était facile de réaliser, sans peine et sans frais, une superbe reprise du drame de Sardou.

Pour cela, il aurait fallu un duc d'Albe qui ne portât paschasse, une dona Raphaëlle qui jouât tant soit peu, un Noircarnes sinistre et effrayant, — un Ryssoor, simple et grand, — un Carleo, passionné et vibrant, — en un mot, un ensemble d'artistes donnant l'illusion de cette fièvre, un peu grosse, un peu redondante — et où il n'est pas trop de toute la conviction et de tout le talent des interprètes pour donner à l'œuvre l'apparence d'un chef-d'œuvre.

Or, M. Duchesnois, qui est correct dans la comédie, joue le drame avec une exagération tant soit peu comique. M. Prad est aussi soulevé et vibrant dans la moindre réplique de Ryssoor que dans la tirade de don Saluste, de sorte que, comme dans *Ruy Blas*, quand arrive le moment où les autres produisent de l'effet, lui n'en fait pas du tout : on est lassé avant de s'être ému.

Quant au Noircarnes de M. Ariste (éducation théâtrale), il est tellement banal, tellement quelconque, qu'on se demande pourquoi ce rôle insignifiant n'a pas été confié au premier comparse venu.

Insuffisant le rôle de Noircarnes! le rôle de ce ténébreux inspirateur du féroce duc d'Albe! Vous rappelez-vous l'effet de terreur que Roger-Olive — un chanteur — en tirait à un certain moment!

Seule M^{lle} Murat était dans la note — et ce n'était pas suffisant, il s'en faut.

Je dois cependant reconnaître que les petits rôles — celui de la Flamande du premier acte, par exemple, — étaient bien tenus.

Mais qu'il faudrait à l'avant-scène un régisseur qui luttât contre tout ce provincialisme ambiant, qui apprît à ses acteurs la simplicité, la sobriété, le naturel. Mais ce régisseur, c'est M. Duchesnois, et quand il joue le drame, il exagère encore les défauts de ses camarades!

Tant pis pour la saison; tant pis pour les recettes; et dame, jusqu'à présent, le public qui afflue au Casino et à la Scala, semble singulièrement boudoir, soit les Célestins, quand

on y joue, soit le Grand-Théâtre, quand, par aventure, on y transporte le drame dans les décors, les meubles et les costumes qui ne devraient servir qu'à l'opéra.

B.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

ELECTIONS LEGISLATIVES

Poitiers, 25 septembre.

Voici les résultats des élections législatives pour remplacer M. Touchimbert, décédé.

MM. Bazille, républicain, 7,038 voix (élu); Deloncle, républicain, 3,411.

LA PETITE BOURSE

Paris, 25 septembre.

Les syndicats des compagnies des agents de change de France viennent d'écrire au ministre des finances pour lui demander de supprimer la Petite Bourse du soir à Paris, qui est préjudiciable à la province et d'aucune utilité pour la véritable public.

UN BANQUET MONARCHISTE

Montauban, 25 septembre.

Dans un banquet qui lui était offert par les groupes monarchistes de la région, le comte d'Haussonville a prononcé un discours dont voici l'analyse :

L'orateur déclare que les monarchistes ne doivent pas se laisser décourager parce que certains de leurs compagnons d'armes se sont ralliés à la République; l'épreuve la plus redoutable encore a été l'adjuration du pape de donner une adhésion loyale et sans arrière-pensée à la République, mais les monarchistes ont compris que si absolue que doive être leur soumission à tout ce qui touche à la foi et aux mœurs, il existe cependant un domaine inviolable et sacré : celui du citoyen, où se réfugie ce qu'il y a de plus humain, de plus délicat dans une âme humaine, c'est-à-dire l'honneur.

Les monarchistes ont compris que le pape ne pouvait pas avoir créé un péché de monarchie ni leur avoir ordonné de renoncer à l'espoir de voir revenir le pays à la monarchie; ils persisteront donc sans angoisse, mais avec fermeté dans leur persistance respectueuse et filiale.

Ces épreuves prouvent que le parti monarchiste est indestructible.

L'orateur admet la nécessité de réviser la législation lèguée par les régimes passés; ce qui manque à la République, ajoute-t-il, c'est la tradition.

Il déclare que les monarchistes ne repoussent pas la révolution en bloc : ils acceptent ce qu'elle contient de juste socialement et politiquement.

M. d'Haussonville traite ensuite la question de l'Eglise et de la démocratie. Il se réjouit de voir réaliser cette prédiction que 400 catholiques entrèrent dans la prochaine chambre, car il est certain que les catholiques victorieux tenteraient au besoin de protéger le terrain reconquis; aussi les monarchistes n'entreraient-ils pas le mouvement projeté; ils prêteront même leur concours si on le leur demande.

Les royalistes et les catholiques pourront marcher d'accord dans les élections prochaines si on n'exige pas des premiers les reniements auxquels ils ne consentiront jamais.

Mais d'ici là le parti royaliste redoublera d'ardeur dans sa propagande; il choisira dans son programme les questions qu'il entend expressément poser devant le pays.

L'orateur termine en protestant contre l'idée que la République est désarmée en France définitive et incontestée. La France fait seulement une halte, mais un jour où l'autre reviendra la monarchie.

Il porte un toast au comte de Paris. Après d'autres discours de M. Cazals, président du comité, de MM. de Bernis, Dagrand et Princeteau, une adresse au comte de Paris a été votée.

MANIFESTATION FRANCO-RUSSE

Biarritz, 25 septembre.

L'église russe a été consacrée aujourd'hui en grande pompe.

A l'issue de la cérémonie, un déjeuner intime a été offert par le comité d'organisation aux autorités françaises et à l'ambassadeur; il était présidé par le duc Georges de Leuchtenberg, qui a porté un toast à l'empereur et à la famille impériale.

M. de Mohrenheim a porté ensuite un toast à M. Carnot.

Les lots pourront être retirés tous les soirs rue Sala, 42, dans la cour.

TRIBUNE OUVRIERE

Union des tisseurs et similaires. — Dans sa réunion du mercredi 21 septembre 1892, le syndicat de l'Union des tisseurs et similaires de Lyon a adopté à l'unanimité la protestation suivante contre la nouvelle convention Franco-Suisse, qui doit être soumise au Parlement dès la rentrée des Chambres, laquelle serait également profitable à l'Allemagne, en vertu de l'article 11 du traité de Francfort.

« Considérant que le droit de quatre francs par kilo, appliqué depuis février dernier à l'entrée en France des tissus de soie fabriqués à l'étranger, quoique très-inférieur à la moyenne des tarifs qui frappent les soieries françaises à leur entrée en France, n'est que la conséquence de la pénétration dans toutes les autres industries, et qu'il ne saurait être considéré comme une augmentation très-appreciable de travail aux tisseurs de Lyon et de la région lyonnaise :

« Considérant que toute diminution de ce tarif consentie à l'importation de la Suisse, entraînerait à son essor cette reprise indéniable dans notre industrie :

« Le syndicat de l'Union des tisseurs et similaires de Lyon réclame du gouvernement et des Chambres, et cela de la façon la plus formelle et la plus énergique, le maintien absolu des droits de douane appliqués depuis février et dernier, sur les tissus de soies pures et mélangées, provenant de l'étranger. »

Chambre syndicale des ouvriers imprimeurs lithographes de Lyon. — Le syndicat porte à la connaissance des ouvriers imprimeurs lithographes, ainsi qu'au prolétariat tout entier, les faits suivants, qui sont la violation flagrante de M. Buvetot, maître imprimeur, rue Mercière, 68, du principe essentiel de la loi de 1884 sur les syndicats, reconnaissant aux ouvriers le droit de se réunir pour la défense de leurs intérêts économiques et sociaux.

M. Buvetot avait, à plusieurs reprises, manifesté son intention formelle de renvoyer ses ouvriers syndiqués, non pas ceux-ci soient incapables, puisque, dans une entrevue, il s'en félicitait, mais seulement parce qu'ils sont syndiqués.

« Quoique cependant il ne se soit, que nous ne songeons pas à constater, devant un pareil fait, nouvelle édition des barons et marquis de Carmaux, le syndicat, voyant une atteinte portée à la liberté des syndicats et des syndicats en général, croit qu'il est de son devoir de tous les ouvriers soucieux de la défense de leur droit déjà si restreint, de protester énergiquement.

« Il est à prévoir qu'en raison du peu de temps pour discuter les budgets avant l'expiration des six douzièmes accordés le cabinet demandera deux nouveaux douzièmes pour janvier et février.

« On croit que le cabinet saisira cette oc-

casión pour poser la question de confiance qu'il est presque certain d'obtenir si on en juge d'après les dispositions électorales.

Le décret de dissolution de la Chambre actuelle ne paraîtra pas avant le mois prochain.

LE CRIME DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Paris, 25 septembre.

La culpabilité de Virgile Plistia est actuellement démontrée; sa présence à Fonten

ROCAMBOLE

PAR
PONSON DU TERRAIL

Seulement, à Rueil, il mit pied à terre et continua sa poursuite à toutes jambes. La nuit était assez sombre lorsque le fiacre de Rocambole atteignit Boulogne.

Là, le valet entra dans la maison et se précipita vers la porte de derrière. Il y avait un homme qui attendait.

Rocambole le suivit toujours.

Rocambole s'engagea dans l'unique rue qui monte de la chaussée à l'église, prit un sentier détourné, s'enfonça dans un chemin creux et pénétra dans la mystérieuse villa, où Jeanne était prisonnière, par la petite porte du parc.

Obéissant à un premier mouvement, Léon allait continuer à le suivre et y pénétrer avec lui.

Un pressentiment l'avertissait que Cerise était là.

Mais heureusement la réflexion vint à son aide; il se prit à penser que pénétrer dans la villa serait peut-être tomber dans les mains d'ennemis inconnus qui s'empare-

raient de lui, et lui ôteraient ainsi tout moyen de communication avec Armand.

Il s'arrêta et se dit que, sans doute, Rocambole ressortirait, et qu'alors il en aurait meilleur marché.

Et Léon Rolland se coucha en travers du chemin, après avoir ouvert un grand couteau poignard qui se transformait en petite virole en cuivre qui l'empêchait désormais de se fermer.

Il attendit, l'oreille tendue, l'œil ouvert dans les ténèbres; une heure s'écoula, un bruit se fit.

C'était la petite porte de la villa qui se rouvrait.

Léon Rolland ne bougea point.

Rocambole sortit et se prit à redescendre le sentier ardu qu'il avait gravi tout à l'heure.

Ce fut alors que Léon se leva tout à coup, se précipita sur lui, l'étreignit dans ses bras nerveux et lui appuya son couteau sur la gorge.

Rocambole voulut se débattre et crier au secours.

Mais il sentit la pointe du couteau effleurer sa gorge, et Léon lui dit froidement :

— Si tu dis un mot, si tu pousasses un cri, je te tue comme un chien.

Et l'ouvrier, qui était d'une rare vigueur, renversa la poitrine, le maintenant ainsi comme dans un étau; puis il ôta sa cravate et le bâillonna.

— A présent, dit-il, tu ne crieras plus.

Et, après l'avoir bâillonné, il l'attacha solidement les mains avec son mouchoir, le chargea sur son épaule et prit sa course vers l'endroit de la chaussée où il avait donné rendez-vous à M. de Kergaz.

Léon calculait que le comte, qui avait d'excellents chevaux et qui serait parti tout de suite, devait être arrivé depuis quelques minutes déjà.

Il ne se trompait point.

Un coupé stationnait à peu de distance de la machine, dont le bruit couvrait tous les autres bruits et Léon, voyant cette voiture dépourvue de fanaux, ne douta pas que ce ne fût celle du comte.

XXXIII

C'était Armand, en effet.

Le comte attendait avec anxiété le résultat de la poursuite de Léon Rolland.

Il était descendu de voiture et se tenait à deux pas de distance.

— Léon, est-ce vous ?

— C'est moi, répondit Léon.

L'ouvrier arrivait en courant, malgré son fardeau et il jeta Rocambole aux pieds du comte en disant :

— Voilà le petit bandit; cette fois, nous le tenons.

Et il lui appuya de nouveau son genou sur la poitrine, son couteau sur la gorge et lui retira son bâillon.

Pendant cette courte durée de dix minutes, Rocambole, un moment étourdi par la brusque agression de Léon Rolland, avait eu le temps de reconquérir cette présence d'esprit et ce sang-froid qui l'abandonnaient si rarement.

— Il est évident, s'écria-t-il, que je suis piné, et qu'ils ne me lâcheront pas cette fois. Si je ne dis rien, ils me tueront; si je parle, le capitaine me tuera, ou bien il ne me donnera pas mes vingt mille francs. De toutes façons, je suis volé.

Cette alternative peu rassurante étant posée, Rocambole essaya de tourner et de retourner la situation.

Tout à coup un éclair jaillit de son imagination et illumina son cerveau; et tandis que Léon le jetait rudement aux pieds de M. de Kergaz, le valet se disait :

— Le capitaine avait un air bien soucieux aujourd'hui, il est bien capable d'avoir raté le million. Si cela est ainsi, je suis floué... d'autant plus qu'il va enlever la petite et filer avec elle... Et qui sait s'il reviendra ? Je risquais ma vie pour peu de chose.

Et, continuant son raisonnement, Rocambole ajouta mentalement :

— Le comte aime la petite. Si je lui vends la vérité, il est capable de me payer plus cher que le capitaine... Faudra voir !

— Parleras-tu ? répéta Léon Rolland d'une voix impérieuse et brève.

— Sans doute, pensa Rocambole, je parlerai, mais contre espèces... il ne faut pas se presser. Ces gens-là se garderont bien de me tuer tout de suite : ils veulent savoir.

Et Rocambole dit tout haut, répondant à la question de l'ouvrier :

— Que voulez-vous que je dise ?

— Je veux que tu nous dises où est Cerise ?

— Je ne sais pas.

— Où est Jeanne ? demanda le comte, jusque-là muet et impassible.

— Je ne sais pas.

Rocambole sentit le couteau de Léon peser davantage sur son cou et le piquer.

— Je ne sais pas, répéta-t-il.

Léon se tourna vers le comte :

— Faut-il le tuer ? demanda-t-il.

— Tout à l'heure, répondit froidement M. de Kergaz.

— Bah ! pensa Rocambole peu ému, tu es trop philanthrope pour cela, mon bonhomme.

— D'où venais-tu quand je t'ai pris ? continua Léon Rolland.

— De me promener, répondit Rocambole, conservant tout son calme, malgré la menace de mort qui pesait sur lui.

— Tu mens...

— C'est possible, répondit effrontément Rocambole.

— Il ne dira rien, fit le comte, autant le tuer.

Le couteau de Léon pesa plus fort sur lui.

— Pardon, monsieur le comte, dit Rocambole : il est évident que si vous me tuez, je ne dirai rien; mais il est évident aussi que je ne parlerai point pour ne pas mourir.

— Pourquoi donc parlerais-tu ?

— Pour de l'argent. Les paroles valent de l'or.

— Combien te faut-il ?

Et Armand fit un signe à Léon, qui releva son couteau, tout en continuant à maintenir Rocambole immobile et hors d'état de se dégager.

— Monsieur le comte, répondit froidement Rocambole, avant de demander un prix d'une marchandise quelconque, on étale la marchandise. Quand vous saurez ce que je veux vous vendre, nous causerons de prix.

— Voyons ce que tu veux vendre ?

— Auparavant, monsieur le comte, répondit Rocambole, il faut que vous me donniez un renseignement.

— Parle...

— Avez-vous eu connaissance d'un voyage que le baronnet sir Williams a fait en Bretagne ?

— Oui, dit M. de Kergaz.

— Et d'un certain million...

— L'affaire est manquée, répondit Armand qui devina la pensée secrète de Rocambole. Je suis arrivé à temps.

— Oh ! oh ! pensa Rocambole, le vengeance... Je crois que j'ai bien fait de révéler...

Et Rocambole reprit tout haut :

— Monsieur le comte, je sais où est mademoiselle Jeanne, je sais où est Cerise. C'est moi qui les garde. Il n'y a que moi qui puisse vous dire où elles sont. Le capitaine m'a promis vingt mille francs pour me les rendre...

— Tu les auras pour parler, dit Armand.

— Ce n'est point assez, monsieur le comte, et pour deux raisons : la première, c'est que vous êtes un homme vertueux, et que la vertu doit toujours payer plus cher que le vice.

— Je double la somme, fit M. de Kergaz avec dégoût.

— Pas assez encore, monsieur le comte ; car, dans une heure, monsieur le comte, vous donneriez la moitié de votre fortune pour ce qui va arriver n'aurait pas eu lieu.

Armand frissonna, et Léon sentit une sueur froide mouiller ses tempes.

— Qu'arrivera-t-il donc ? murmura Armand d'un voix sourde.

Mademoiselle Jeanne, à qui le baronnet a persuadé qu'il était bien lui, le comte de Kergaz, et vous son domestique...

Le comte jeta un cri de rage.

— Dans une heure, acheva froidement Rocambole, le capitaine sir Williams, si vous l'aimez mieux, aura séduit et enlevé votre fiancée.

(A suivre)

DIX ANS DE SUCCÈS

M^{me} CLAUDIA

sommambule

Renseignements avec précision sur toutes les phases de la vie. Son savoir défie toute concurrence loyale.

La consultation est le moyen de prévenir toutes déceptions.

Lyon, rue Centrale, 4, au 3^e

Prix modérés. Correspondance

ANCIEN NÉGOCIANT

44 ans, désirerait trouver à Lyon position; dépôt de marchandises, pouvant fournir garantie de 35 à 40.000 francs.

S'adresser à l'Agence Fournier, n° 7, 240.

REANTURE

de Bas, cours Lafayette, 134

Coton noir et couleurs, 0,70 c.

Blanc 0,60 c. Laine 0,30 c. en plus.

LOTÉRIE

AU PROFIT DE
L'Œuvre des Petites Filles Abandonnées

45.000 BILLETS SEULEMENT

PRINCIPAUX LOTS

CHAPELLE RELIQUAIRE, 3.200 fr. en espèces

BRACELET en or et brillants 500 francs en espèces.

DEUX VASES

CINQ LOTS DE JOLIES GRAVURES

Plus une grande quantité de lots divers de réelle valeur

TIRAGE PROCHAIN

PRIX DU BILLET : 1 franc

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, et aux PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Confort.

Remise importante sur la Vente en Gros.

CROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, FÉTIDITÉ

MALADIES DES ORG. SURMENAGE, et en général tous états qui causent un réconfortant.

SOLUTION JACQUEMAIRE

au Bi-Phosphate de Chaux gazeux

Préparation perfectionnée — La plus assimilable — La seule inaltérable

Exiger le Bouchon mécanique en porcelaine et le Plomb de garantie.

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES — BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE

Pharmacie JACQUEMAIRE, à VILLEFRANCHE (Rhône).

ROB DEPURATIF SANS RIVAL

AU DAPNÉ MEZEREUX

Sesl végétal succédant du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique.

Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et de la mercurie à été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

NICE ROSE

CHARMS AND BEAUTY RESTORER

Donne au teint un éclat d'ÉTERNELLE JEUNESSE

Veloutine et Savon exquis ch. parfrs (Lait : Fl. 5 fr. et 1,50)

Fl. d'essai, c. 1,60. Dépôt g., Boulevard et Bertrand, 16, Parc-Royal, Paris.

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

WAGON

Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes

Le prix des billets aller simples et retour

Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

CHEMINS DE FER DE L'EST DE LYON

DIMANCHE 2 OCTOBRE 1892

Train de plaisir de Lyon à St-Genix

Prix des places (aller et retour), 3^e classe, de Lyon-Est ou Villeurbanne à

Pent-de-Chéry, Crémieu, Sablonnières, 2 fr. 50

Morestel, Les Avenières, Aoste-St-Genix, 4 fr. »

Train Spécial

Aller : Départ de Lyon-Est, 7 h. 52 matin.

— de Villeurbanne, 8 h. 01

Retour : à Aoste-St-Genix, 7 h. 12 soir.

Arrivée à Lyon-Est, 9 h. 36

Les billets spéciaux en nombre limité seront à la disposition du public au bureau de ville du chemin de fer, 9, quai de l'Hôtel, à Lyon, et à la gare de Lyon-Est à partir du jeudi 29 Septembre. Ces billets ne seront valables tant à l'aller qu'au retour que pour le train spécial, qui comprendra en outre un nombre très limité de places de 1^{re} et 2^e classes qui seront mises à la disposition du public aux prix des Tarifs Généraux.

EN VENTE PARTOUT

LE THÉ DES MANDARINS

PREMIÈRE QUALITÉ

Boîtes de 500 grammes 8 fr.; de 250 grammes 4 fr. 50; de 125 grammes 2 fr. 50 et de 50 grammes 1 fr.

Dépôt général et Vente en gros : PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Confort, 12, LYON

L'EXPOSITION DE LYON

PAR UN DÉSINTÉRESSÉ

EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. --- VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux

Prix : 20 Centimes. — Franco par la poste : 25 Centimes

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — M. Allégret, employé, rue Puits-Gaillot, 3, et Mlle Péron, cuisinière, place Tolozan, 27.

— M. Fournais, tailleur, rue Vieille-Monnaie, 36, et Mlle Decker, employée, rue Lafont, 8.

— M. Blachez, vermicellier, rue de Flesselles, 23, et Mlle Bessand, cuisinière, à Largen-tière.

— M. Buisson, employé de commerce, à Villeurbanne, et Mlle Gilantard, couturière, rue d'Alsace, 5.

— M. Garny, passementier, rue Imbert-Colomès, 2, et Mlle Grégon, employée, rue de la Martinière, 22.

— M. Robin, employé, rue du Mail, 19, et Mlle Mavy, rempailleuse, rue de Grimes, 27.

— M. Janolin, employé de commerce, rue Puits-Gaillot, 3, et Mlle Girard, guetière, à Grenoble.

— M. Péllissier, employé, rue de l'Annonciade, 16, et Mlle Gastoud, sans profession, à Marseille.

— M. Aynard, sans profession, à Saint-Clair, 11, et Mlle de Montoy, saut profession, à Charbonnières.

Deuxième arrondissement. — M. Claude Bel, employé, rue Mazard, 4, et Mlle Benoit Lejour, rue Mazard, 4.

— M. Chanay, employé, au Point-à-Jour, et Mlle Sophie Charlot, rue Sala, 23.

— M. Chédevet, voyageur de commerce, à Troyes (Aube), et Mlle Augustine Brandt, rue Mercière, 48.

— M. Jean Baptiste Pougil, boulangier, rue Neuve, 26, et Mlle Marie Charrin, à Mar-cilly-d'Azergues.

— M. Fray, télégraphiste, quai Perrache, 45, et Mlle Jeanne Doucet, à Châtillon-sur-Chalaronne.

— M. Perrin, employé, rue de la République, 20, et Mlle Jeanne Lamare, rue d'Épigny, 31.

— M. B. nard, cordonnier, à Vienne (Isère), et Mlle Jeanne Villet, cours Charlemagne, 32.

— M. Johner, brasseur, cours du Midi, 28, et Mlle Marie Sall, rue Delandine, 6.

— M. Colonieu, juge d'instruction, quai de l'Hôtel, 11, et Mlle Adienne Duval, à Montréal-du-Gers (Gers).

— M. Maugy, employé de commerce, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire), et Mlle Anoinette Patoret, rue de l'Hôtel-de-ville, 69.

Bouvier, rue Victor-Hugo, 49, et Mlle Claude Pauque, typographe, au Croissant, et Mlle Jeanne Tortillet, cours Charlemagne, 40.

Troisième arrondissement. — M. Didier, cultivateur, à la Côte (Ain), et Mlle Thérèse Mélinon, quai de la Gaillolière, 5.

— M. Jourde, cordonnier, rue de la Rize, 20, et Mlle Séraphine Carvalone, rue Moncey, 214.

— M. Perrière, vigneron à Mailly (Saône-et-Loire), et Mlle Claudine Pont, avenue de Saxe, 217.

— M. Philippe, industriel, rue Servient, 4, et Mlle Marguerite Morel, rue de la République, 30.

— M. Renard, stac-tuaire, rue Croix-Jordan, 31, et Mlle José-phine Félica, rue Pouteau, 21.

— M. Anselme, employé, rue Paul-Bert, 347, et Mlle Barbe Boncheux, rue Camille Jordan, 3.

— M. Boudon, fabricant, rue Croix Jordan, 27, et Mlle Bathilde Chauvin, même adresse.

— M. Carré, cultivateur à Sermoyer (Ain), et Mlle Maria Bourgeois, à Sermoyer (Ain).

— M. Drouet, employé, route de Vienne, 44, et Mlle Julie Pellet, route d'Heyrie, 75.

— M. M. Richard, fondeur, à Oullins, et Mlle Louise Thomas, rue Duguesclin, 333.

— M. Rigot, rue Mazard, 44, et Mlle Louise Chinal, à Bellegarde.

— M. Viollet, marchand-légerant, à Dénas (Isère), et Mlle Claudine Béraud, rue d'Aguesseau, 23.

— M. Près, chauffeur, rue Madeleine, 54, et Mlle Jeanne Boutellier, chemin des Cures.

— M. Lombard, épicière, place Voltaire, 74, et Mlle Virginie Sestier, rue Duguesclin, 270.

— M. Vigne, menuisier, rue Gréqui, 266, et Mlle Sophie Serre, chemin de Barban, 77.

— M. Verrot, employé, place Bellecour, 49, et Mlle Mathilde Baroz, chemin Feuillat, 48.

— M. Giroud, tapissier, rue Sébastien-Gryphe, 17, et Mlle Marie Bétemps, rue Paul-Bert, 40.

— M. Georges, teinturier, à Villeurbanne, et Mlle Marguerite Balafin, à Villeurbanne.

— M. Tournier, fabricant, rue Vendôme, 233, et Mlle Marie Bozonnet, même adresse.

— M. Roux, propriétaire, à Montluis, et Mlle Catherine Rollot, rue Vendôme, 233.

— M. Gélbert, usinier, à Voiron (Isère), et Mlle Laurence Peisson, quai de l'Hôtel, 7.

— M. Diron, maître-lassier, rue Saint-Sébastien, 20 bis, et Mlle Rose

Chabran, rue Pouteau, 23.

— M. Robelin, corroyeur, rue Notre-Dame, 76, et Mlle Marguerite Mallet, chemin de Baraban, 58.

Quatrième arrondissement. — M. Margeron, charpentier, r. des Tables-Claudiennes, 23, et Mlle Delat, modiste, cours d'Herbouvois, 15.

— M. Fontaine, employé, rue Pail-leron, 46, et Mlle Favard, tailleur, rue Saint-Augustin, 24.

— M. Proton, rue Saint-Denis, 49, et Mlle Durand, grande-rue de la Croix-Rousse, 73.

— M. Goutard, tisseur, rue d'Austerlitz, 9, et Mlle Rey, tisseur, même rue, 41.

— M. Grep, tisseur, rue Jacquard, 42, et Mlle Guillon, tisseur, même rue, 46.

— M. Dumas, employé, rue Dumenège, 41, et Mlle Dumond, tisseur, même rue, 9.

Cinquième arrondissement. — M. Ducreux, employé, rue de la Pyramide, 112, et Mlle Léonide Dessert, rue de Sèze, 420.

— M. Charreton, bijoutier, quai Pierre-Seize, 91, et Mlle Christine Argot, rue Duguesclin, 159.